

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

*Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

*Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968 ?**

*A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?*

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

*Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?*

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

dimanche 30 juillet 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **Rore Sanctifica démontre l'hérésie onctionniste du Père Lécuyer**

### **Invalidité de la forme essentielle du nouveau rite Réfutation du n°56 du *Sel de la terre* d'Avrillé**

Nous recevons cette nouvelle étude complétée du Comité international *Rore Sanctifica*. Il s'agit d'une version beaucoup plus développée de la *Notitia IV* déjà parue en début février 2006 dans les *Notitiae*. Nous sommes heureux que ces travaux du Comité avancent et mettent à jour davantage tous les tenants de cet attentat sans précédent, ce crime clérical inouï, contre le Sacerdoce catholique et que représente la répudiation du rite latin en 1968, pour le remplacer par un rite artificiel, « reconstitué » par Dom Botte et tiré d'un texte obscur (prétendue Tradition apostolique) indûment attribué à Hippolyte de Rome. Ce texte artificiel est de plus hérétique (onctionnisme accidentel), tel que le montre l'étude. Il fut perpétré par le Père Lécuyer, ennemi personnel de Mgr Lefebvre, et qui pris sa place à la tête des Pères du Saint-Esprit en 1968.

Le champ d'investigation du CIRS sur cette question de l'origine et de la validité du nouveau rite de consécration épiscopale de Pontificalis Romani est désormais très large et fournit une documentation de référence sur ce sujet. Nous avons été informé que de nouvelles études de Rore Sanctifica sont en cours de finalisation et vont bientôt paraître. Simultanément nous recevons des témoignages qui nous montrent l'impact de la diffusion massive de l'étude de l'abbé Cekada effectuée en début juin grâce à vos dons. Nous vous en remercions. Continuons cette croisade pour la survie des sacrements valides.

L'étude peut être téléchargée depuis le site Virgo-Maria à cette adresse :

<http://www.virgo-maria.org/page0.htm>

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

# Notitia IV

## *De Spiritu principali*

(version complétée par rapport aux *Notitiae ex tomo III* - publiées en fin janvier 2006)

### L'invalidité intrinsèque de la forme du nouveau rite de consécration épiscopale (*Pontificalis Romani*, 1968)



Montini – Bugnini – Lécuyer – Botte (*Pontificalis Romani* 1968)

#### *La « transivité » et la théologie trinitaire et christologique hétérodoxe, voire hérétique, qu'elle induit (onctionisme, adoptionisme, dynamisme)*

- Réfutation du Père Pierre-Marie d'Avrillé sur la question de Lécuyer (n°56 - *Sel de la terre*)
- *Spiritus principalis* : divergence entre une Personne incréée (école Dom Botte) et un don créé (école Lécuyer-Avrillé)
- Confusion de Lécuyer-Botte et d'Avrillé entre la *potestas ordinis* et la *gratia ordinis* (« grâce qui crée l'évêque »)
- Lécuyer-Avrillé à l'école de Duns Scot en opposition à saint Thomas
- L'équivocité et l'insuffisance de la signification du *Spiritus Principalis* au regard des critères de validité sacramentelle exigés par Pie XII.
- Négation de La Sainteté Substantielle incréée du Christ et fausse théologie du Sacerdoce tant chez les réformateurs de 1968 que chez les rédacteurs du *Sel de la terre* (n°54)
- Volonté de Dom Botte de supprimer la signification du pouvoir d'ordre propre à l'épiscopat (*potestas ordinis*)
- L'onctionisme du Père Lécuyer tel qu'exprimé à partir de la transivité de la nouvelle forme
- Les deux niveaux d'intention non catholiques des réformateurs : intention publique et intention cachée. Influence kabbaliste et gnostique.

## Table des matières

1	Une nouvelle forme sacramentelle essentielle définie solennellement par Montini-Paul VI	
2	Equivoque : deux écoles, celle de Dom Botte et celle de Lécuyer-Avrillé, s'opposent sur l'invocation de la forme essentielle.....	
3	<i>Spiritus principalis</i> : une Personne incréée (l'Esprit-Saint) pour l'école de Dom Botte et un Don créé pour l'école de Lécuyer-Avrillé.....	
3.1	Deux sens différents pour le <i>Spiritus principalis</i> : Personne incréée ou Don créé.....	
3.1.1	Un tableau synthétique des positions de Dom Botte, du Père Lécuyer et d'Avrillé	
3.1.2	L'analyse grammaticale de la forme du nouveau rite : un <i>Spiritus principalis</i> équiparé à une force (de genre féminin).....	
3.1.3	Ce que dit le rite maronite : un <i>Spiritus principalis</i> écarté de toute confusion avec un genre féminin .....	
3.1.4	Les variations d'Avrillé sur l'interprétation du texte maronite, maintenant, contre les faits et au prix d'une erreur théologique élémentaire, une équivalence entre <i>Spiritus principalis</i> et grâce.....	
3.1.5	Les variations d'Avrillé sur l'interprétation du texte du <i>Testamentum Domini</i> , maintenant, contre les faits et au prix de la même erreur théologique, une équivalence entre <i>Spiritus principalis</i> et grâce.....	
3.2	Le <i>Spiritus principalis</i> interprété comme une Personne (Dom Botte et traductions vernaculaires) .....	
3.2.1	En 1974, Dom Botte masque l'usage qu'il a fait en 1966 du sens biblique (Ps 50) de <i>Spiritus principalis</i> .....	
3.2.2	Dom Botte confond don (en 1953) et Personne (en 1974) et les attribuent alternativement au <i>Spiritus principalis</i> .....	
3.2.3	La traduction vernaculaire italienne officielle signifie la Personne du Saint-Esprit	
3.2.4	La traduction vernaculaire allemande est ambiguë, donnant littéralement un sens profane et pouvant signifier par déduction une Personne : le Saint-Esprit .....	
3.3	Le <i>Spiritus principalis</i> interprété comme un don créé (Père Lécuyer et Avrillé) .....	
3.3.1	En 1978, le R.P.Kröger montre que le <i>Spiritus principalis</i> du nouveau rite doit se comprendre comme un don créé .....	
3.3.2	Le Père Lécuyer démontre que le <i>Spiritus principalis</i> de la forme dite abusivement d' <i>Hippolyte</i> est un don créé et, contredisant Dom Botte, nie que ce puisse être une Personne incréée .....	
3.3.3	Ecartant tout sens personnel (Esprit-Saint), le Père Lécuyer équipare le <i>Spiritus principalis</i> et le « <i>pneuma</i> » sacerdotal situé à l'extérieur de la forme essentielle du nouveau rite .....	
3.3.4	Les ambiguïtés de l'expression « <i>la grâce qui fait l'objet de la prière de consécration épiscopale</i> » .....	
3.3.4.1	Distinguer entre le pouvoir de l'ordre conféré ( <i>potestas ordinis</i> -caractère, de nature ontologique) et la grâce qui accompagne le sacrement ( <i>gratia ordinis</i> ).....	
3.3.4.2	Eviter aussi la confusion entre « <i>pouvoir de l'Ordre conféré</i> » (épiscopale) ou <i>potestas ordinis</i> et « <i>pouvoir de conférer l'Ordre</i> », l'une des attributions caractéristiques de la <i>potestas ordinis</i> épiscopale. ....	
3.3.4.3	Illustration des distinctions nécessaires à partir de l'exemple des sacres Anglicans sacramentellement invalides et condamnés par le Magistère .....	

3.3.5	Le Père Lécuyer approprie le <i>Spiritus principalis</i> , comme don créé, à l'Esprit-Saint, et invoque saint Thomas pour l'appropriation .....
3.3.6	Avrillé épouse les conceptions du Père Lécuyer sur le <i>Spiritus principalis</i> comme don créé .....
3.3.6.1	Avrillé reprend à son compte la confusion du Père Lécuyer sur grâce ( <i>gratia ordinis</i> ) et pouvoir ( <i>potestas ordinis</i> ) d'ordre, et contredit le rite maronite. ....
3.3.6.2	Avrillé, s'opposant à saint Thomas, approprie le don au Père.....
3.4	Récapitulatif des différentes interprétations : don ou Personne.....
3.5	Le problème posé par la traduction du texte syriaque par <i>Spiritus principalis</i> dans le Denzinger .....
3.6	Un autre sens encore de <i>Spiritus principalis</i> serait de lire cette forme dans un sens gnostique et cabaliste. ....
3.7	Conclusion : une signification de <i>Spiritus principalis</i> indéniablement équivoque, contredisant l'exigence de Pie XII .....
4	Le <i>Spiritus principalis</i> exprime-t-il la plénitude du Sacerdoce qui est celle du pouvoir d'ordre ( <i>potestas ordinis</i> ) de l'épiscopat ?.....
4.1	Position théologique de la tradition catholique sur ce qui est en jeu dans l'onctionisme, à savoir la question de la Sainteté Substantielle Incréée du Christ. ....
4.1.1	Deux conceptions opposées de la sainteté de la nature humaine de Jésus-Christ
4.1.2	Sainteté réalisée par l'union hypostatique formellement et immédiatement (St Thomas et auteurs catholiques) ou sainteté découlant d'un don créé (Duns Scot) .....
4.1.3	La Sainteté Substantielle Incréée de Jésus-Christ.....
4.1.3.1	Durand de Saint-Pourçain et les scotistes nient la Sainteté Substantielle Incréée du Christ .....
4.1.3.2	Pour Duns Scot, l'union hypostatique serait, non pas la cause formelle de la sanctification du Christ, mais son origine .....
4.1.3.3	Pour les thomistes et autres théologiens catholiques, l'union hypostatique est le principe même de la Sanctification formelle et immédiate du Christ .....
4.1.3.4	Le Christ est Oint substantiellement par l'union hypostatique, les justes ne le sont que d'une consécration accidentelle par la grâce créée.....
4.1.3.5	Par opposition à saint Thomas, pour Lécuyer l'onction du Christ en tant qu'elle désigne la plénitude du Sacerdoce, aurait été « nouvelle » au Jourdain, et donc accidentelle (don créé) .....
4.2	Réfutation du n°56 du <i>Sel de la terre</i> dans sa réponse à Rore au sujet du Père Lécuyer.....
4.2.1	A l'encontre des textes, Avrillé refuse de reconnaître que le Père Lécuyer affirme que le Christ aurait reçu une grâce, un don créé, qu'il ne possédait pas à l'Incarnation. ....
4.2.2	Malgré l'esquive d'Avrillé, le Père Lécuyer affirme bien l'« imperfection » et l'aspect « incomplet » du Sacerdoce du Christ à l'Incarnation .....
4.2.3	Au sujet de la citation d'Ephèse, Avrillé ne semble pas voir le comportement moderniste du Père Lécuyer, méthode condamnée par saint Pie X .....
4.2.4	Avrillé pose la question de la sanctification de la nature humaine de NSJC comme un problème quantitatif, alors que le problème est qualitatif : substantielle ou accidentelle.....
4.2.5	Le Père Pierre-Marie détourne l'attention de la mise en équivalence de communication et de manifestation par le Père Lécuyer .....
4.2.6	Le n°56 du <i>Sel de la terre</i> contredit le n°54 sur la signification du <i>Spiritus principalis</i> .....
4.3	L'hérésie de l'onctionisme accidentel chez le Père Lécuyer, telle qu'il l'exprime lui-même dans ses écrits antérieurs au Consilium (articles de 1952 et 1953).....

- 4.4 La doctrine du Père Lécuyer sur l'épiscopat dans la forme faussement attribuée à Hippolyte et celle du Sel de la terre, condamnées à la lumière de la doctrine catholique .....
- 5 L'intention anti-catholique des réformateurs telle que la révèle les faits .....
- 5.1 L'intention d'introduire une forme sacramentelle équivoque par un nouveau rite ambiguë .....
- 5.1.1 Le Cardinal Franzelin a déjà montré (1875) dans le cas des Anglicans que cette méthode qui véhicule l'ambiguïté rend le rite invalide.....
- 5.1.2 L'exigence de Pie XII (1947) d'univocité d'un rite valide est incompatible avec l'interprétation hétérodoxe de 1953 du Père Lécuyer.....
- 5.2 Les deux niveaux d'intention non catholiques des réformateurs : l'intention publique (œcuménique) et l'intention cachée (onctioniste) .....
- 5.3 L'intention des réformateurs de 1968 de rendre le nouveau rite de consécration épiscopale invalide .....
- 5.3.1 Notre communiqué (Rore Sanctifica), *De Ritu Coptorum*, en date du 25 avril 2006
- 5.3.2 Une pièce historique des archives du *Consilium* en date du 31 mars 1967 contredit le *Sel de la terre* .....
- 5.3.3 Les archives du *Consilium* trahissent la volonté de Dom Botte (responsable du Groupe 20) de supprimer la signification de la transmission du Sacerdoce par un évêque.
- 5.3.4 Textes complets du rite copte : version du Denzinger et version tronquée du *Consilium* .....
- 5.4 Selon Susan Wood (1990), la modification du sens de l'épiscopat catholique, par Dom Botte, pour introduire un « don de l'Esprit » collégial.....
- 5.5 Qui fut le véritable architecte de la répudiation de la forme latine par la nouvelle forme invalide ?.....
- 5.5.1 En 1952, l'architecte Lécuyer reproche à Dom Botte son manque d'insistance sur le *Spiritus principalis* .....
- 5.5.2 Dès 1952, l'architecte Lécuyer donne le fondement de l'argumentation qui sera repris dans le *Consilium* puis par Avrillé.....
- 5.5.3 La médiatisation internationale factice, fallacieuse et protectrice de l'artisan Dom Botte en 1972 .....
- 5.5.4 La succession des binômes Lécuyer-Botte et Schmidberger-Pierre-Marie reproduit l'archétype de l'architecte et de l'artisan.....
- 6 Conclusion : une nouvelle forme qui introduit une conception transitive hérétique de l'Episcopat et qui cumule les motifs d'invalidité.....
- 6.1 La transitivité typique de la nouvelle forme essentielle exprime un onctionisme anti-Christ
- 6.2 Cette onctionisme reparaît dans le Compendium (2005), dans la liturgie de Max Thurian et chez Wojtyla-Jean-Paul II.....
- 6.3 EN RESUME DE CETTE NOTITIA IV .....

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>